

Technicien supérieur du développement durable

Construire son parcours professionnel



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ
www.territoires.gouv.fr

Cette fiche présente des éléments sur le corps des techniciens supérieurs du développement durable (TSDD) : leur domaine d'activité, leur déroulement de carrière et leur parcours professionnel. Elle s'adresse aux TSDD entrant dans le corps, aux services des ressources humaines de proximité ainsi qu'aux conseillers mobilité-carrière.

Le corps des techniciens supérieurs du développement durable représente 10 400 hommes et femmes qui déploient leurs compétences au service des politiques publiques. Ils sont majoritairement présents dans les différents services du Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité (MLETR) et du Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE).

Appartenant à un corps interministériel, ils peuvent également exercer leurs fonctions dans d'autres ministères mais aussi au sein d'établissements publics, d'entreprises publiques ou de collectivités locales. Cette variété leur donne l'opportunité de construire un parcours professionnel motivant, alliant développement des compétences et des responsabilités, et progression de carrière.

Les mobilités qu'elles soient fonctionnelle, structurelle ou géographique, peuvent ainsi leur permettre de développer leur potentiel et leurs facultés d'adaptation pour accéder à des responsabilités de projet, d'expertise, de coordination ou d'équipe.

Les techniciens supérieurs du développement durable ont vocation à accompagner les transformations de l'administration et à faire évoluer leurs compétences en conséquence. Pour les y aider, l'administration a mis en place différents appuis :

- ⇒ celui de la hiérarchie et des services en charge des ressources humaines de proximité et de la formation pour un conseil de premier niveau ;
- ⇒ les conseillers mobilité-carrière de CVRH au niveau territorial, et le chargé de mission de corps des TSDD, pour un conseil complémentaire plus spécialisé sur la carrière et la mobilité dans le corps. Ce dispositif personnalisé d'information et d'orientation sur les parcours professionnels permet de répondre aux interrogations des agents sur leur carrière et les aide à construire leur projet professionnel.

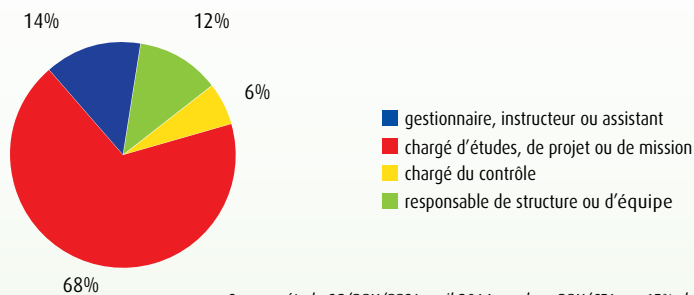
1 – Types de postes occupés

Les techniciens supérieurs du développement durable participent à la mise en œuvre des politiques de l'État dans tous les domaines d'activités du MLETR et du MEDDE. Ils exercent leurs fonctions au sein des spécialités suivantes :

- techniques générales (TG) ;
- exploitation et entretien des infrastructures (EEI) ;
- navigation, sécurité maritime et gestion de la ressource halieutique et des espaces marin et littoral (NSMG).

■ Emplois occupés

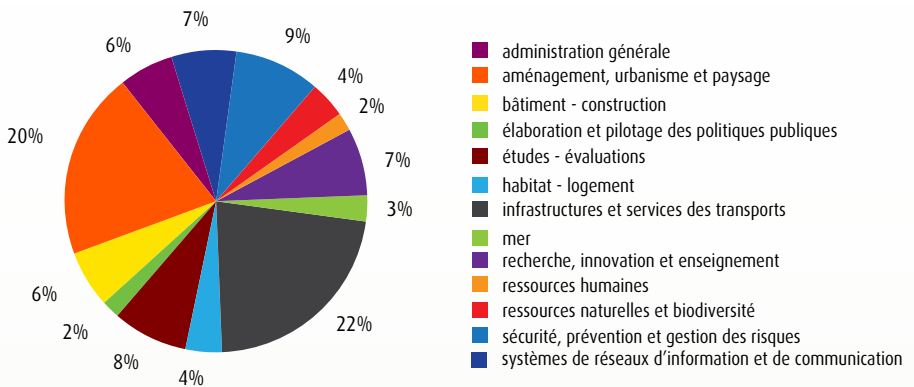
Les techniciens supérieurs du développement durable occupent des fonctions très diverses de contrôle, de direction d'activités, d'étude, d'expertise, d'expérimentation, de gestion, de préparation ou de recherche à caractère scientifique, technique ou économique, regroupés ici en grands types de responsabilités :



Source : étude SG/DRH/PPS1 avril 2014, analyse DRH/CE1 sur 65% du corps

■ Domaines d'intervention

Dotés de capacités d'adaptation à des environnements variés, les techniciens supérieurs du développement durable sont présents sur l'ensemble des domaines d'activité de nos deux ministères ; leurs compétences techniques reconnues leur permettent en particulier d'intervenir majoritairement dans les domaines aménagement, urbanisme et paysages et infrastructures de transports où ils sont très présents, mais aussi ceux de l'environnement, de la prévention des risques, de la mer, et de l'énergie.



Source : étude SG/DRH/PPS1 avril 2014

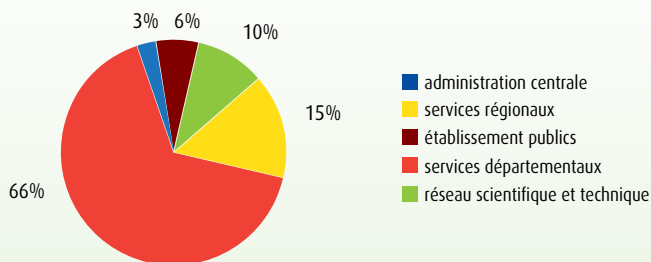
Les techniciens supérieurs du développement durable ont ainsi des atouts reconnus par les services pour contribuer à l'évolution des missions ministérielles et s'investir dans de nouveaux métiers :

- la biodiversité, les énergies renouvelables, l'évaluation environnementale ;
- les politiques de l'aménagement du logement et de la nature ;
- les politiques de la ville durable et de la planification territoriale ;
- la prévention des risques : enjeux et politiques d'aménagement, gestion de crise ;
- l'urbanisme : portage des politiques auprès d'acteurs différenciés (collectivités, réseaux de professionnels) ;
- la politique maritime.

■ Localisation des postes occupés

Les techniciens supérieurs ont principalement vocation à travailler dans les services de l'État. Ils sont majoritairement présents en services territoriaux : DREAL (directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement), DDT(M) (directions départementales des territoires (et de la Mer)), DTVNF (directions territoriales de voies navigables), DIR (direction interdépartementale des routes) et dans le réseau scientifique et technique (CEREMA, etc.).

Près de 90% des TSDD sont en position d'activité au MEDDE et au MLETR dans les services suivants :



Source : étude SG/DRH/PPS1 avril 2014

Les autres travaillent dans des structures telles que : collectivités territoriales, entreprises, autres ministères, établissements publics, à l'international ou en Europe.

■ Parcours professionnels

Un parcours professionnel réussi permet de développer ses compétences au bénéfice des services et missions du ministère et de favoriser leur reconnaissance dans la carrière. Le parcours professionnel se construit au travers des différentes mobilités de l'agent : changement de poste – mobilité au sein d'un bureau, d'un service, d'une direction – mobilité géographique. La diversité des structures du MEDDE et du MLETR permet en effet de construire un parcours diversifié tant au niveau des domaines d'activités que des postures professionnelles. Différents types de parcours peuvent être observés chez les TSDD :

■ parcours de généraliste

Il concerne surtout des agents qui réalisent leur parcours dans plusieurs domaines d'activité.

Les agents évoluent dans des postes de nature différente qui leur permettent de diversifier leurs compétences, de changer de posture, notamment pour saisir des opportunités de responsabilités plus importantes de management de projet ou d'encadrement d'équipe.

Selon les possibilités offertes dans un bassin d'emploi géographique, s'ils souhaitent y dérouler plusieurs postes, certains agents peuvent être amenés à privilégier la mobilité fonctionnelle et à changer de domaine pour enrichir leur parcours.

■ parcours de généraliste de domaine

Il s'agit de généralistes qui ont un parcours varié au sein d'un grand domaine d'activité ou au sein d'une famille professionnelle leur permettant d'y progresser en compétences (ex : infrastructures de transport ou systèmes de réseaux d'information et de communication, etc.)

Ces parcours sont possibles dans les régions offrant une diversité de postes dans un même domaine ou par la mobilité géographique.

■ parcours de spécialiste, expert

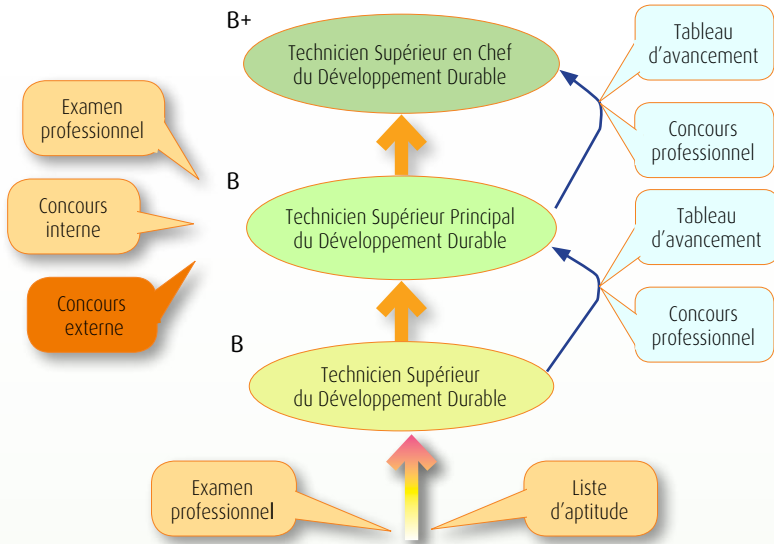
Il concerne surtout des agents qui réalisent leur parcours en administration centrale ou RST et qui recherchent une spécialisation croissante dans une activité scientifique et technique.

La reconnaissance de cette expertise passe par le dispositif de reconnaissance et d'évaluation de l'expertise scientifique et technique (comité de domaine).

Au cours de sa carrière, un agent peut passer d'un type de parcours à un autre. Ainsi, par exemple, un technicien du développement durable peut débiter par un parcours de généraliste, puis développer une compétence particulière, l'approfondir et la faire reconnaître, et poursuivre sur un parcours de spécialiste.

2 – Perspectives de carrière

■ Accès au corps et évolution au sein du corps



Recrutement externe



Recrutement interne



Avancement dans le corps

Les différentes modalités exposées ci-dessus permettent de progresser dans le corps. Le premier niveau de grade est le grade d'accueil de la promotion de C en B. Les recrutements externes se font directement au grade de TSPDD.

Au sein du corps, la voie de recrutement qui permet d'accéder le plus rapidement au grade supérieur est le concours professionnel. Il convient de noter que l'épreuve orale d'entretien s'appuie sur un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) et donc sur la valorisation du parcours professionnel.

L'accès au corps des Ingénieurs des travaux publics de l'État se fait par inscription sur liste d'aptitude, par examen professionnel ou concours interne.

3 – Critères de valorisation des carrières

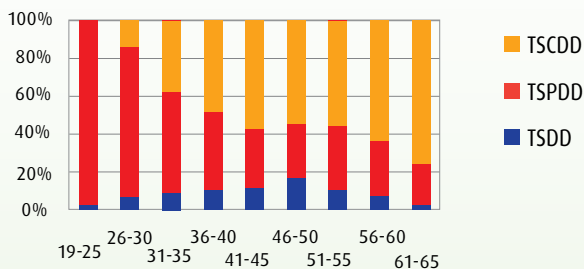
Il n'existe pas de parcours type pour l'obtention d'une promotion. C'est la réussite dans les postes occupés, combinée à la qualité particulière du parcours professionnel, qui donne lieu à la valorisation de l'expérience et du projet professionnel du technicien supérieur (sous réserve d'une ancienneté minimale fixée dans le statut et des règles de gestion particulières pour chaque grade).

■ Critères de promotion généralement privilégiés dans le corps

Outre la manière de servir qui est prépondérante, l'examen de dossiers de promotion prend en compte des critères de gestion, notamment :

- ↳ compétences techniques, managériales (projet, équipe), relationnelles,
- ↳ qualité du parcours professionnel au travers des postes tenus,
- ↳ capacité d'adaptation à l'évolution de l'environnement professionnel.

■ Répartition par grade en fonction de la tranche d'âge



Source : étude SG/DRH/PPS1 avril 2014

Le faible nombre d'agents dans le grade de TSDD est la conséquence du reclassement des techniciens suite à la mise en place du nouvel espace statutaire en 2012.

Pour recenser vos compétences, élaborer votre projet professionnel, obtenir un conseil sur une réorientation professionnelle ou un premier conseil de carrière, vous pouvez contacter le conseiller mobilité-carrière du [CVRH de votre région](#).

Pour le conseil spécialisé de carrière et de mobilité liés à la vie du corps, vous pouvez contacter Cendrine Labelle (cendrine.labelle@developpement-durable.gouv.fr), la chargée de mission d'encadrement de votre corps.

Textes de référence

- ▶ Décret n°2012-1064 du 18 septembre 2012 portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs du développement durable.
- ▶ Fiches promotion du corps des TSDD (voir [circulaire promotion](#)).

4 – Exemples de parcours observés

Vous trouverez ci-après des exemples de parcours professionnels construits par les agents.

Leur cohérence dans l'enchaînement des postes, les changements de posture et les éventuelles mobilités structurelles, allée à la réussite dans les fonctions exercées ont permis à certains agents d'accéder à la catégorie A.

À noter cependant que les parcours les plus longs sont le reflet de l'histoire du ministère, qui a connu ces dernières années d'importantes évolutions de ses missions et de son organisation. Compte-tenu des missions qui lui sont aujourd'hui dévolues et des nouvelles organisations en place, ou à venir, des parcours différents restent à construire par les agents, que nous pouvons déjà observer dans les exemples de parcours les plus courts.

■ Parcours courts avec réussite à l'examen professionnel d'ingénieur de travaux publics de l'État

Valérie, 40 ans, a développé un parcours très dynamique avec un passage rapide de B en B+ et la réussite de l'examen professionnel d'ITPE après seulement 11 ans de carrière.

Ce parcours est un parcours de généraliste avec mobilité géographique et changement de domaines puisque le début du parcours se fait dans les transports et le dernier dans le domaine de l'environnement.

1 ^{er} poste	DD / service gestion de la route	Cat B	chargée de mission
2 ^e poste	DD / unité territoriale	Cat B+	conductrice d'opérations en constructions publiques
3 ^e poste	parc national	Cat B+	référente éco-responsabilité



Laurent, 38 ans, après un premier poste dans le domaine des routes, s'est orienté vers le domaine risques / environnement en effectuant des mobilités fonctionnelles et structurelle au sein du même bassin d'emploi. Ses 3^e et 4^e postes lui ont fourni des occasions de management de petites équipes en assurant les intérim des chefs d'unité et de pôle.

L'agent a réussi l'examen professionnel d'ITPE après 12 ans de carrière.

1 ^{er} poste	RST	Cat B	chargé d'études en projets routiers
2 ^e poste	DD / unité territoriale	Cat B	chargé d'études risques
3 ^e poste	DD	Cat B+	adjoint au responsable de l'unité planification, risques et environnement
4 ^e poste	DD	Cat B+	référent territorial



DD : direction départementale ; RST : réseau scientifique et technique

Delphine, 31 ans, a réussi l'examen professionnel d'ITPE après seulement 2 postes et 6 ans de carrière en catégorie B.

1 ^{er} poste	SN / unité territoriale	Cat B	responsable ingénierie et surveillance des travaux
2 ^e poste	établissement public	Cat B+	chargée d'études risques miniers et technologiques



■ Parcours de généraliste

Caroline, 47 ans, a occupé 7 postes en 25 ans de carrière. Après deux postes en urbanisme mais dans des services différents, elle a accédé à la catégorie B+. Son parcours présente une variété de postures dans différents domaines, dans des services déconcentrés de plusieurs départements. Une mobilité fonctionnelle et géographique est observée.

1 ^{er} poste	DD 1 / service urbanisme	Cat B	instructrice procédures ZAC
2 ^e poste	DD 2 / service urbanisme	Cat B	instructrice lotissements et camping
3 ^e poste	DD 2 / subdivision base aérienne	Cat B+	responsable de la maintenance du patrimoine bâti et des VRD de la BA
4 ^e poste	DD 2 / parc	Cat B+	adjointe au chef de Parc
5 ^e poste	DD 2 / subdivision territoriale	Cat B+	adjointe au chef de la subdivision
6 ^e poste	DD 3 / subdivision - service études et travaux neufs	Cat B+	chargée d'opération
7 ^e poste	DR / service des infrastructures	Cat B+	responsable d'opération et transports multimodaux



Aurélien, 49 ans, a rapidement accédé à la catégorie B+ (concours interne) et occupé 4 postes à ce niveau. Son parcours présente une évolution croissante dans la posture au sein de différents domaines dans le même service déconcentré. Après un parcours sur 28 ans, l'agent a été nommé ITPE sur liste d'aptitude.

1 ^{er} poste	DD / service collectivités locales	Cat B	adjoint au chef du bureau d'étude
2 ^e poste	DD / subdivision territoriale	Cat B+	adjoint au subdivisionnaire
3 ^e poste	DD / service aménagement territorial	Cat B+	responsable unité ingénierie appui territorial
4 ^e poste	DD / service ingénierie publique	Cat B+	responsable unité aménagement durable développement durable
5 ^e poste	DD / secrétariat général	Cat B+	chargé de l'accompagnement du changement et responsable unité RH



DD : direction départementale ; DR : direction régionale ; AC : administration centrale

■ Parcours de généraliste de domaine

Virginie, 48 ans, a utilisé les compétences acquises sur le domaine de la prévention des risques naturels, lors de ses postes en habitat. Après un parcours sur 29 ans, elle a été nommée ITPE sur liste d'aptitude.

1 ^{er} poste	AC / bureau du logement	Cat B	instructrice des dossiers d'impayés de loyers et pré-contentieux APL
2 ^e poste	DD / bureau du logement	Cat B	instructrice des dossiers « PLA très Social »
3 ^e poste	DR / service hydrométrie	Cat B	responsable suivi régional politique de prévention et annonce de crue des risques naturels
4 ^e poste	AC	Cat B+	chargée d'études prévention des risques domestiques dans l'habitat et prévention
5 ^e poste	DD	Cat B+	chef du bureau de l'amélioration de l'habitat privé
6 ^e poste	établissement public	Cat B+	responsable pôle « contrôle des engagements »



Eric, 56 ans, a débuté sa carrière comme projeteur routier en unité territoriale. Il a ensuite évolué en catégorie B+ et occupé différents postes, de la maîtrise d'œuvre à l'exploitation routière.

Ce parcours présente différentes postures dans le domaine Infrastructure avec dominante routes. Une mobilité fonctionnelle, structurelle et géographique est observée.

1 ^{er} poste	DD / unité territoriale	Cat B	projeteur routier
2 ^e poste	DD / service Etudes et Grands Travaux	Cat B+	adjoint au chef Études et Travaux Neufs
3 ^e poste	DIR / service d'ingénierie routière	Cat B+	chef de projet et adjoint au chef du pôle Équipement
4 ^e poste	DIR / district	Cat B+	chef d'antenne
5 ^e poste	DIR / district	Cat B+	adjoint au chef de District – responsable filière exploitation



DD : direction départementale ; DR : direction régionale ; AC : administration centrale

DIR : direction interdépartementale des routes

■ Parcours de spécialiste ou expert

Sylvie, 54 ans, a débuté son parcours en territorialité avant de rejoindre une cellule informatique. Sa réussite au concours B+ a entraîné un passage dans le domaine habitat sur un poste, puis le parcours retrouve le domaine informatique, avec une reconnaissance « spécialiste des Systèmes d'Information ».

Ce parcours présente une spécialisation dans les Systèmes d'Information avec passage dans d'autres domaines.

1 ^{er} poste	DD / unité territoriale	Cat B	adjointe de l'unité territoriale
2 ^e poste	DD / cellule informatique	Cat B	chef de projet informatique
3 ^e poste	DD / urbanisme – Habitat	Cat B+	adjointe de la cellule habitat
4 ^e poste	DD / cellule informatique	Cat B+	adjointe de la cellule informatique
5 ^e poste	RST	Cat B+	chef de projet assistance à maîtrise d'ouvrage
6 ^e poste	RST	Cat B+	chargée d'études assistance informatique
7 ^e poste	AC	Cat B+	chef de projet au groupe analyse et développement



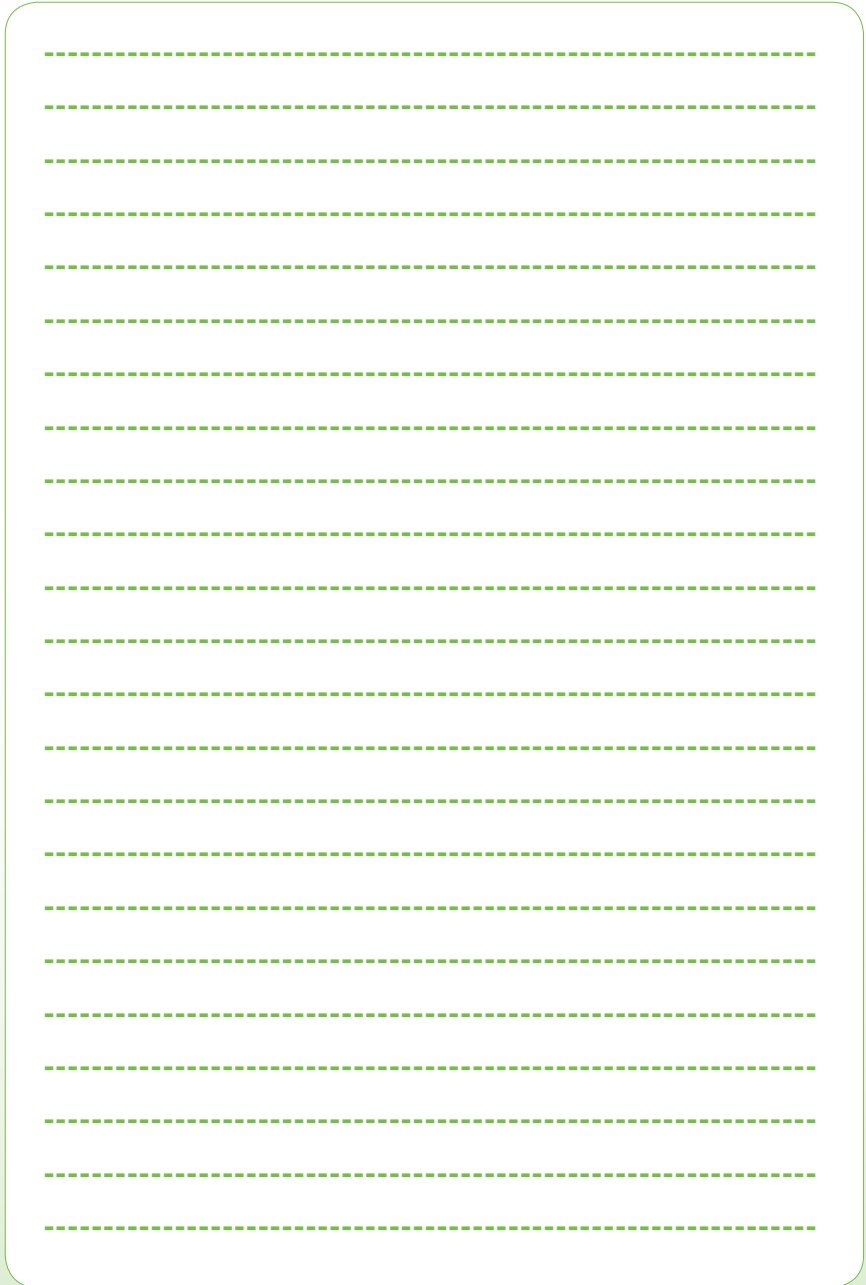
*DD : direction départementale ; DR : direction régionale ; AC : administration centrale ;
RST : réseau scientifique et technique*

Yves, 51 ans, s'est investi dans le domaine des transports urbains. Après avoir été reconnu spécialiste, il a obtenu la qualification d'expert de niveau national, dans l'insertion urbaine des transports (tramway et sécurité routière en milieu urbain). Cette qualification lui a permis d'être nommé, pour le compte de la DGITM, dirigeant responsable des évaluations de la sécurité pour le domaine technique « insertion urbaine des tramways ». Les différentes qualifications acquises et son parcours de 31 ans, lui ont permis d'être nommé sur la liste d'aptitude ITPE.

1 ^{er} poste	DD / subdivision études des travaux neufs	Cat B	projeteur en voirie et réseaux divers
2 ^e poste	DD / unité territoriale	Cat B	chef de bureau d'étude
3 ^e poste	RST	Cat B+	chargé d'études en aménagement et équipement voirie urbaine
4 ^e poste	RST	Cat B+	expert agréé en insertion urbaine des tramways
5 ^e poste	RST	Cat B+	responsable du domaine EOQA insertion urbaine



DD : direction départementale ; RST : réseau scientifique et technique



**Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité
Secrétariat général**

Direction des ressources humaines

Tour Pascal B - 92055 La Défense cedex

Direction de la publication : SG/DRH

Rédaction : DRH/CE

Septembre 2015

Conception graphique Guy-Roger. Bandila
Impression : MEDDE-MLETR/SG/SPSSI/ATL2
Imprimé sur du papier certifié écolabel européen



IMPRIM'VERT*